

## Evolution de l'inflation au cours du premier trimestre 2020

**En moyenne sur les douze derniers mois, le niveau général des prix augmente de 2,5%.**

Comparativement au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019, les prix à la consommation finale au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 ont progressé de 0,5%. En moyenne sur les douze derniers mois, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 2,5%. Ce niveau de variation n'avait plus été atteint au premier trimestre depuis 2013. La hausse est due en grande partie au renchérissement des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,1%), des restaurants et hôtels (5,4%), ainsi que des articles d'habillement et chaussures (2,8%). L'augmentation des prix des produits alimentaires résulte surtout de la progression des prix des fruits (8,9%), des légumes (7,9%), du sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie (4,1%), des viandes (4,8%), des pains et céréales (1,5%) ainsi que des poissons et fruits de mer (0,4%). Le phénomène « d'achats-paniques » suite à la première série des mesures restrictives prises le 17 mars 2020 dans le cadre de la riposte contre le COVID-19, a provoqué la flambée des prix de certaines denrées alimentaires et produits de première nécessité dès la fin du mois de mars. Toutefois, les campagnes intenses menées par le MTN COMMERCE sur les marchés pour démasquer les spéculateurs qui stockent les produits dans le but de susciter une pénurie ont permis de limiter la flambée des prix. Aussi, le MTN COMMERCE, à travers la Mission de Régulation et d'Approvisionnement des produits de grande consommation (MIRAP), a augmenté la fréquence des marchés périodiques sur l'ensemble du territoire en vue d'aider les ménagères à s'approvisionner à moindre coût. En perspectives, il serait souhaitable que le Gouvernement poursuive sa politique de lutte contre la vie chère notamment par (i) le maintien de son soutien aux services sociaux de base, (ii) la minimisation des potentiels impacts du COVID-19 sur l'approvisionnement en produits de première nécessité en prenant des mesures commerciales additionnelles qui ne perturbent pas la chaîne d'approvisionnement. Par ailleurs, la reconnaissance du statut de zones économiquement sinistrées aux régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le statut spécial accordé aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et la mise en place du cadre relatif au plan de construction et développement du Nord-Ouest et Sud-Ouest devraient contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire pour la reprise/intensification des activités économiques : ce qui devrait accroître l'offre des biens et services notamment dans ces 3 régions. Enfin, sous l'hypothèse d'une fin prochaine de la pandémie et en l'absence d'autres chocs endogènes et exogènes ayant un impact significatif sur l'envolée des prix, l'inflation ne devrait pas franchir la barre de 3,0% en 2020.

### 1. Evolution au cours du premier trimestre 2020

#### **Une hausse de prix de 2,5% en moyenne sur les douze derniers mois.**

Comparativement au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, le niveau général des prix a augmenté de 2,6%. Cette hausse était de 2,3% il y a un an. En moyenne sur les douze derniers mois, la hausse du niveau général des prix est de 2,5%. Cette variation était de 2,6% en février et de 2,5% en janvier 2020. La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas eu un impact significatif sur le niveau général des prix au cours du premier trimestre 2020. L'impact éventuel de la crise sanitaire sur les prix ne pourra se faire sentir qu'à partir du mois d'avril 2020.

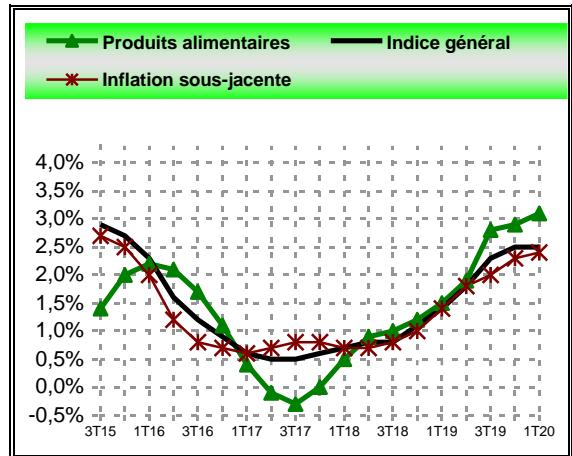
#### **Bamenda enregistre le taux d'inflation le plus élevé (4,3%)**

Sur le plan spatial, en moyenne sur les douze derniers mois, les prix à la consommation ont progressé dans toutes les villes. Les plus fortes hausses sont observées à Bamenda (4,3%), Buéa (3,8%) et Bafoussam (3,0%). Les autres villes ont enregistré une hausse inférieure au niveau national. Il s'agit de Douala (2,4%), suivie de Yaoundé (2,3%), Garoua (2,1%), Ngaoundéré (2,1%), Bertoua (1,8%), Ebolowa (1,8%) et Maroua (1,7%).

#### **Inflation soutenue par les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, des restaurants et hôtels**

Le niveau général des prix augmente au cours des douze derniers mois en raison principalement de la progression des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (3,1%), des restaurants et hôtels (5,4%), du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (2,3%), des articles d'habillement et chaussures (2,8%), ainsi que des transports (1,8%). En outre, les prix de certains produits alimentaires de grande consommation à l'instar des fruits (8,9%), du riz (4,3%), des légumes (7,9%), des viandes (4,8%), et dans une moindre mesure des pâtes alimentaires (1,3%) ont flambé.

**Graphique 1 : Evolution générale des prix sur les douze derniers mois**

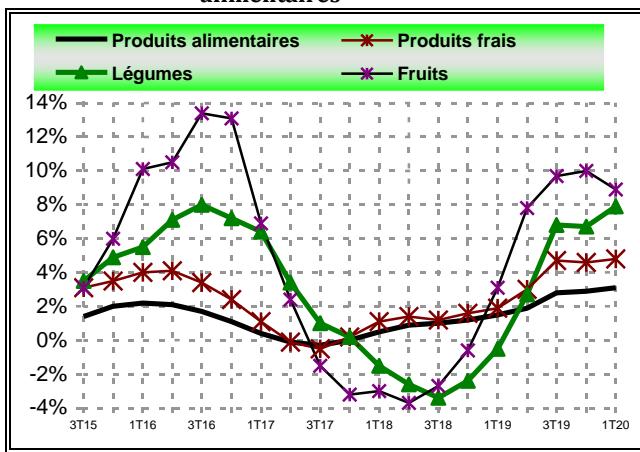


## 2. Evolution des prix des produits alimentaires

### *Les prix des produits alimentaires continuent d'augmenter (+3,1%, après +1,5% en 2019 et 0,5% en 2018)*

Les prix des produits alimentaires progressent de 3,1% au cours des douze derniers mois (après +1,5% un an auparavant) du fait principalement du renchérissement de prix des fruits (+8,9% après +3,1% en 2019), des légumes (+7,9% après -0,5% en 2019), des viandes (+4,8% après -1,4% en 2019) ainsi que ceux des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries (+4,1% après +1,7% en 2019). Les prix des pains et céréales (+1,5% après +4,7% en 2019), des poissons et fruits de mer (+0,4% après +6,3% en 2019), ainsi que ceux des laits, fromages et œufs (+0,4% après +1,4% en 2019) ont également augmenté. A l'inverse, les prix des huiles et graisses (-1,4% après -0,5% en 2019) ont baissé.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



- Les prix des légumes ont grimpé de 7,9% du fait notamment de la remontée de 11,0% des prix des légumes secs et oléagineux (« djansan », grains de courge, arachide décortiqué, haricot sec noir, gombo séché, « niébé ») et du renchérissement de 10,2% des prix des tubercules plantains (macabo, manioc frais en tubercule, pommes de terre, banane plantain, banane fraîche non mûre). Les prix des légumes frais en fruit ou racine (carotte, concombre, oignons, aubergine) augmentent de 3,1%. Les prix des légumes frais en feuille progressent de 2,0% en lien avec la hausse des prix du « ndolé en feuille », du folon, des feuilles de manioc, de la laitue « zoom », du « okok », et du chou. Les prix des autres produits à base de tubercules (manioc déshydraté, chips de banane plantain, « bibolo », « miondo ») ont augmenté de 2,8%. A l'opposé, les prix du taro, des ignames, du gombo frais, du « keleng keleng », du poivron vert ainsi que ceux des épinards ont reculé.
- Les prix des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries augmentent de 4,1%. Cette hausse est à mettre en lien avec la hausse de 4,4% des prix du sucre (sucre raffiné, sucre en poudre, canne à sucre) et de 2,7% des prix des confitures, miels, chocolats et confiseries (confiture, miel, chocolat au lait, chocolat pâte à tartiner, bonbon alcoolisé et chewing gum).
- La progression de 0,4% des prix des poissons et fruits de mer découle surtout du renchérissement de 4,1%

des prix des poissons et autres produits séchés ou fumés (« kanga », machoiron, carpe, crevettes, « mbouga /bifaka »). Les prix des autres conserves de poisson (sardine à l'huile végétale et sardine à sauce) et ceux des poissons frais (silure, carpe, bar) sont aussi en hausse de 1,8% et 0,9% respectivement. Par contre les prix des poissons et autres produits de mer congelés (crevettes, capitaine, maquereau, machoiron, bar) ont baissé de 1,1%.

• L'augmentation de 4,8% des prix de la viande est due notamment à la hausse des prix de la viande de bœuf (+4,3%, après -1,9% en 2019), de la viande de porc (+3,5%, après +3,1% en 2019) et de la volaille (+2,2%, après -2,2% en 2019).

• La hausse de 1,5% des prix des pains et céréales résulte principalement de l'accroissement des prix du riz importé populaire au détail (9,1%), du riz brisé local ou importé (8,7%), du riz importé de luxe (3,6%), du maïs sec en grain (1,9%) et ceux de la farine de blé (1,5%). Cependant, les prix du mil sec en grain (-7,8%, après -0,4% en 2019) reculent, tout comme ceux des pains (-4,0% après +6,0% en 2019). La hausse des prix du riz est à mettre probablement en relation avec les actions spéculatives des commerçants distributeurs.

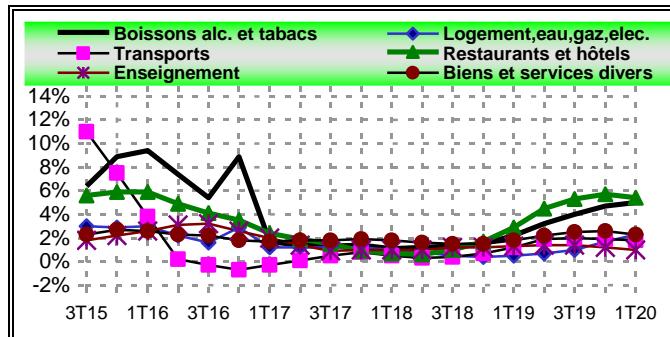
- Les prix des huiles et graisses ont reculé de 1,4% principalement à cause du repli du prix de l'huile de palme raffinée.
- Les prix du sel, épices et sauces (-0,3%) se contractent du fait de la baisse du prix de l'ail frais, du poivre blanc sec, du poivre sec moulu, du basilic, et du clou de girofle.
- Les prix des laits, fromages et œufs augmentent de 0,4%. Cette hausse découle principalement de celle de 1,4% des laits (lait concentré sucré, lait non sucré, lait écrémé en poudre, lait entier en poudre) et de 1,2% des autres produits laitiers (lait caillé écrémé, produit par les BOROROS, yaourt de fabrication industrielle, fromage).

L'épidémie du COVID-19, apparue dans la ville de Wuhan en Chine en décembre 2019, s'est rapidement propagée en dehors de la Chine et a été déclarée comme pandémie mondiale le 11 mars 2020. Le premier cas a été déclaré au Cameroun le 6 mars. L'approvisionnement des marchés en produits agricoles a connu quelques perturbations supplémentaires dès mi-mars de cette année du fait des bouleversements dans la chaîne de production et d'approvisionnement avec la fermeture des frontières nationales et de l'action de certains commerçants qui ne résistent pas à la tentation de tirer profit du coronavirus pour augmenter leurs marges. Toutefois, à l'issue de concertations avec les importateurs de produits de grande consommation, le MINCOMMERCE a tenu à rassurer les consommateurs en indiquant que les stocks des produits alimentaires (riz, sucre, tomate, poisson et viande) étaient suffisants pour satisfaire la demande jusqu'en mai 2020. En outre, le MINCOMMERCE a intensifié les contrôles sur le terrain afin que les prix homologués soient respectés. Ces actions menées par le gouvernement ont permis de minimiser l'impact du COVID-19 sur les prix et de contenir l'inflation jusqu'en fin mars 2020.

### 3. Les autres sources d'inflation

Après les produits alimentaires (+3,1%), les restaurants et hôtels (+5,4%) constituent la deuxième source d'inflation au cours des douze derniers mois. Ils sont suivis par le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+2,3%), les articles d'habillement et chaussures (+2,8%), et les transports (+1,8%). La progression des prix des restaurants et hôtels provient essentiellement de celle des services de restaurants, cafés et établissements similaires (5,4%) ainsi que des services d'hôtel et autres services d'hébergement (4,1%). La hausse des prix des articles d'habillement et chaussures découle de l'accroissement des prix des articles d'habillement et de ceux des articles chaussants.

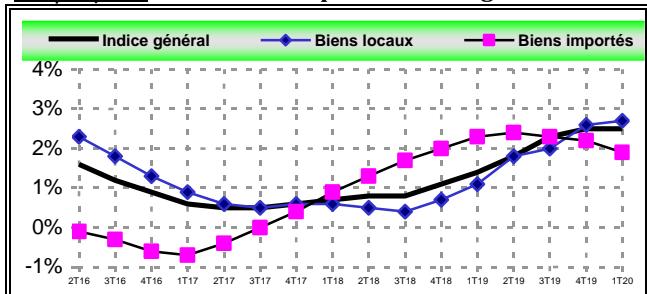
Graphique 3 : Evolution des prix des autres fonctions de consommation



### Biens locaux/Biens importés : l'inflation est aussi bien d'origine locale qu'importée

Sur les douze derniers mois, l'inflation importée persiste et l'inflation d'origine locale s'accélère. En effet, les prix des biens importés ont progressé de 1,9%, après +2,3% en 2019. Parallèlement, les prix des biens locaux augmentent de 2,7%, après +1,1% en 2019. La hausse des prix des produits importés résulterait des actions spéculatives de certains acteurs. La hausse des prix des produits locaux s'expliquerait par la contraction de l'offre en liaison avec la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

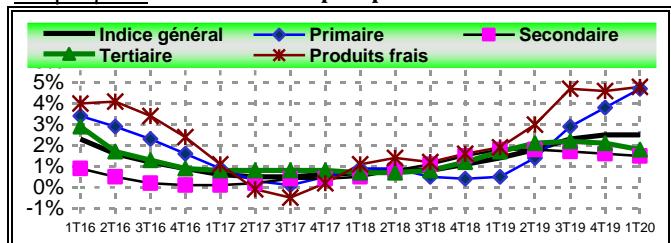
Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



### Secteur de production : L'inflation est en grande partie entretenu par le secteur primaire

Sur les douze derniers mois, les prix des biens du secteur primaire augmentent (+4,7% après +0,5% en 2019), tout comme ceux des biens du secteur secondaire (+1,5% après +1,8% en 2019) et des services (+1,8% après +1,7% en 2019). Les biens du secteur primaire grimpent sous l'effet de la flambée des prix des produits frais (+4,8% après +1,9% en 2019), entretenue entre autres par la baisse de la production dans les régions en crise.

Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



### 4. Conclusion et perspectives pour 2020

*La survenue d'une seconde vague de pandémie dans le monde, l'accélération de sa propagation en raison du relâchement des mesures barrières par les populations, la persistance de la crise sécuritaire dans certaines régions constituent des sources potentielles d'inflation. Sous l'hypothèse (i) de la fin prochaine de la pandémie, (ii) de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise, (iii) que le Gouvernement poursuive sa politique de vie moins chère par un meilleur approvisionnement des marchés en produits de grande consommation à moindres coûts et un encadrement des prix en cas d'abus, le taux d'inflation pourrait se situer, dans le contexte actuel d'effondrement des prix des produits pétroliers, en dessous de 3,0% en 2020.*

Les tensions inflationnistes persistent ; en moyenne sur les 12 derniers mois, l'inflation se situe à 2,5%. Les prix des biens importés sont en progression. Les prix des produits locaux ont aussi évolué en relation avec les perturbations dans l'approvisionnement des marchés induites par l'insécurité et l'instabilité socio-politique dans certaines régions. L'impact éventuel du coronavirus sur les prix pourra se faire sentir à partir du mois d'avril 2020. En effet, outre le phénomène « d'achats-paniques » suite à la première série des mesures restrictives dans le cadre de la riposte contre le COVID-19, certaines mesures notamment la fermeture des frontières nationales peuvent engendrer des retards dans la chaîne d'approvisionnement de certaines marchandises et provoquer des pénuries avec pour corollaire la flambée des prix. Par ailleurs, en raison des distorsions économiques et sociales découlant des différentes mesures prises pour stopper la propagation du virus et dont les effets se font ressentir dans plusieurs secteurs d'activité, le gouvernement a pris en fin avril certaines mesures d'assouplissement et prévoit d'autres après les résultats des études d'impacts socio-économiques du COVID-19 en cours. Ainsi, dans le domaine des transports, il a été décidé de l'exonération de l'impôt libératoire et de la taxe de stationnement pour les taxis et moto taxis ainsi que de la taxe à l'essieu au titre du deuxième trimestre avec possibilité d'extension au reste de l'année. L'on note également l'exonération de la taxe de séjour dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. De plus, le gouvernement a pris d'autres mesures d'accompagnement fiscal pour les entreprises et les particuliers telles que (i) la suspension temporaire pour une durée de 3 mois, du paiement des

frais de stationnement et de surestaries dans les ports de Douala et de Kribi pour les produits de première nécessité, (ii) l'exonération au titre du deuxième trimestre, de l'impôt libératoire, et les taxes communales au profit des petits revendeurs de vivres, et (iii) le soutien à la trésorerie des entreprises à travers l'allocation d'une enveloppe spéciale de 25 milliards de FCFA, pour l'apurement des stocks de crédits de TVA en attente de remboursement. Grâce aux mesures de soutien budgétaires déployées et probablement à venir, l'offre locale en biens et services devrait se rétablir. Il est aussi à relever que les mesures d'apaisement issues du Grand Dialogue National en cours d'implémentation et la mise en place du cadre relatif au plan de construction et développement du Nord-Ouest et Sud-Ouest devraient contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire pour la reprise/intensification des activités économiques en vue d'un meilleur approvisionnement des marchés. Dans un contexte d'effondrement des prix pétroliers susceptible de provoquer un recul des coûts de production des produits importés, et sous l'hypothèse de la fin prochaine de la pandémie, de l'approvisionnement ininterrompu du marché Camerounais en produits de grande consommation via certains services de transport de marchandises terrestres, aériens et par voie d'eau, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise et en l'absence d'autres chocs internes ou externes, l'inflation pourrait rester inférieure à 3,0% en 2020.

**Tableau 1: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes fonctions de consommation au cours du premier trimestre 2020**

FONCTION DE CONSOMMATION	1er trim-19	4ème trim-19	janv-20	févr-20	mars-20	1er trim-20	1er trim 20 / 4ème trim 19	1er trim 20 / 1er trim 19	avr 19 à mars 20 / avr 18 à mars 19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	<b>113,9</b>	<b>117,1</b>	117,6	117,8	118,6	<b>118,0</b>	0,8%	3,6%	3,1%
<i>Produits alimentaires</i>	<b>114,0</b>	<b>117,1</b>	117,6	117,8	118,6	<b>118,0</b>	0,8%	3,6%	3,1%
<i>Boissons non alcoolisées</i>	<b>111,8</b>	<b>115,6</b>	115,8	115,8	116,0	<b>115,9</b>	0,2%	3,6%	3,9%
Boissons alcoolisées et tabacs	<b>126,8</b>	<b>131,2</b>	132,6	132,6	132,4	<b>132,6</b>	1,0%	4,5%	5,0%
Articles d'habillement et chaussures	<b>110,2</b>	<b>112,8</b>	112,9	113,1	113,0	<b>113,0</b>	0,2%	2,6%	2,8%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles.	<b>115,6</b>	<b>119,2</b>	119,7	119,7	119,9	<b>119,8</b>	0,5%	3,6%	2,3%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	<b>108,7</b>	<b>110,0</b>	110,3	110,2	110,2	<b>110,2</b>	0,2%	1,4%	1,7%
Santé	<b>102,9</b>	<b>103,1</b>	103,1	103,2	103,2	<b>103,2</b>	0,0%	0,3%	0,4%
Transports	<b>123,3</b>	<b>124,5</b>	124,6	125,0	126,0	<b>125,2</b>	0,5%	1,5%	1,8%
Communications	<b>90,3</b>	<b>90,8</b>	90,9	90,9	91,0	<b>90,9</b>	0,2%	0,7%	0,4%
Loisirs et culture	<b>104,9</b>	<b>106,4</b>	106,5	106,5	106,5	<b>106,5</b>	0,0%	1,5%	1,4%
Enseignement	<b>116,4</b>	<b>117,1</b>	117,1	117,1	117,1	<b>117,1</b>	0,0%	0,6%	1,0%
Restaurants et hôtels	<b>126,3</b>	<b>130,0</b>	130,7	130,8	131,1	<b>130,9</b>	0,7%	3,6%	5,4%
Biens et services divers	<b>113,7</b>	<b>115,4</b>	115,5	115,6	115,6	<b>115,6</b>	0,1%	1,6%	2,3%
<b>INDICE GENERAL</b>	<b>113,7</b>	<b>116,1</b>	<b>116,4</b>	<b>116,5</b>	<b>116,9</b>	<b>116,6</b>	<b>0,5%</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,5%</b>

**Tableau 2: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix par groupe secondaire des produits au premier trimestre 2020**

GROUPE SECONDAIRE	1er trim-19	4ème trim-19	janv-20	févr-20	mars-20	1er trim-20	1er trim 20 / 4ème trim 19	1er trim 20 / 1er trim 19	avr 19 à mars 20 / avr 18 à mars 19
Local	<b>115,1</b>	<b>117,7</b>	118,0	118,2	118,8	<b>118,3</b>	0,5%	2,8%	2,7%
Importé	<b>109,5</b>	<b>110,9</b>	111,2	111,3	111,6	<b>111,4</b>	0,4%	1,7%	1,9%
Energie	<b>107,1</b>	<b>104,9</b>	105,0	105,0	105,0	<b>105,0</b>	0,0%	-2,0%	-2,8%
<i>Produits pétroliers</i>	<b>108,7</b>	<b>108,7</b>	108,7	108,8	108,8	<b>108,8</b>	0,1%	0,1%	0,1%
Produits frais	<b>121,8</b>	<b>125,9</b>	126,9	126,9	128,0	<b>127,2</b>	1,1%	4,5%	4,8%
Hors produits frais et énergie	<b>112,3</b>	<b>114,7</b>	114,9	115,1	115,4	<b>115,1</b>	0,4%	2,5%	2,4%
Primaire	<b>117,6</b>	<b>122,9</b>	123,6	123,8	124,9	<b>124,1</b>	1,0%	5,6%	4,7%
Secondaire	<b>107,6</b>	<b>109,0</b>	109,2	109,3	109,3	<b>109,2</b>	0,2%	1,5%	1,5%
Tertiaire	<b>116,4</b>	<b>117,5</b>	117,8	117,9	118,3	<b>118,0</b>	0,4%	1,4%	1,8%
Durable	<b>108,8</b>	<b>110,5</b>	110,7	111,0	111,2	<b>111,0</b>	0,4%	2,0%	2,2%
Non durable	<b>112,9</b>	<b>116,3</b>	116,8	117,0	117,6	<b>117,1</b>	0,7%	3,7%	3,1%
Semi Durable	<b>108,9</b>	<b>111,2</b>	111,4	111,5	111,5	<b>111,5</b>	0,2%	2,4%	2,4%
Services	<b>116,5</b>	<b>117,6</b>	117,9	118,0	118,4	<b>118,1</b>	0,4%	1,4%	1,8%

**Tableau 3: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes régions au premier trimestre 2020**

Ville	1er trim-19	4ème trim-19	janv-20	févr-20	mars-20	1er trim-20	1er trim 20 / 4ème trim 19	1er trim 20 / 1er trim 19	avr 19 à mars 20 / avr 18 à mars 19
Yaoundé	<b>113,4</b>	<b>115,5</b>	115,6	115,8	116,4	<b>115,9</b>	0,4%	2,2%	2,3%
Douala	<b>113,3</b>	<b>115,5</b>	115,6	115,9	116,3	<b>115,9</b>	0,4%	2,4%	2,4%
Bafoussam	<b>113,1</b>	<b>116,6</b>	116,7	116,7	117,2	<b>116,9</b>	0,3%	3,4%	3,0%
Bamenda	<b>115,6</b>	<b>118,3</b>	118,8	119,1	119,0	<b>119,0</b>	0,6%	2,9%	4,3%
Garoua	<b>112,2</b>	<b>115,3</b>	115,8	115,6	115,6	<b>115,7</b>	0,3%	3,1%	2,1%
Maroua	<b>110,7</b>	<b>113,8</b>	115,0	114,6	114,1	<b>114,5</b>	0,6%	3,4%	1,7%
Ngaoundéré	<b>111,8</b>	<b>113,4</b>	113,4	113,4	113,5	<b>113,4</b>	0,0%	1,5%	2,1%
Bertoua	<b>117,5</b>	<b>118,7</b>	119,2	118,6	119,0	<b>118,9</b>	0,2%	1,2%	1,8%
Buéa	<b>117,0</b>	<b>120,2</b>	121,4	122,0	123,3	<b>122,2</b>	1,7%	4,4%	3,8%
Ebolowa	<b>116,7</b>	<b>117,2</b>	116,0	116,4	117,6	<b>116,6</b>	-0,4%	-0,1%	1,8%
National	<b>113,7</b>	<b>116,1</b>	116,4	116,5	116,9	<b>116,6</b>	0,5%	2,6%	2,5%

## QUELLE EST LA VILLE LA PLUS CHERE DU CAMEROUN AU PREMIER TRIMESTRE 2020 ?

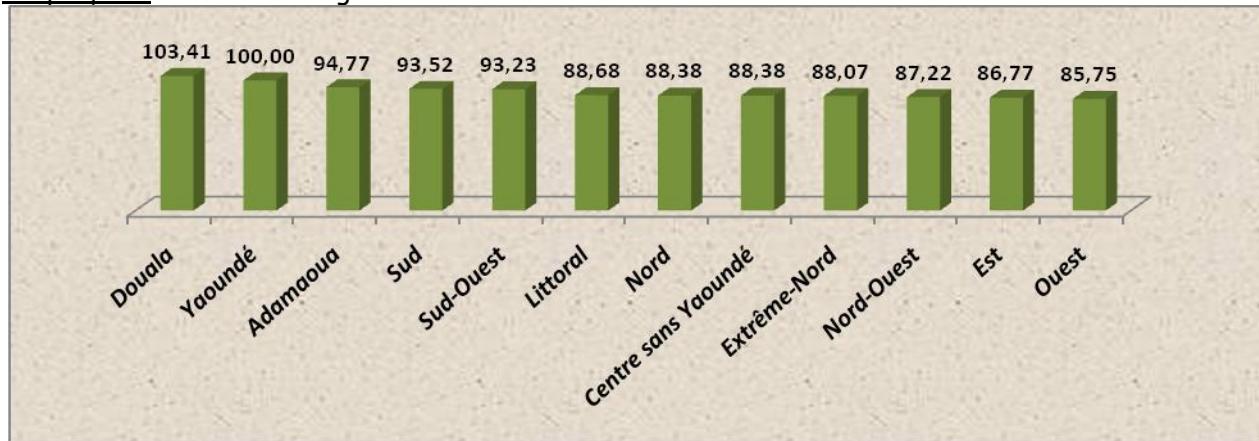
Les données portant sur la variation du niveau général des prix au premier trimestre 2020 suffisent-elles pour procéder au classement des villes et placer l'une d'elles en tête des villes plus chères du Cameroun ? En d'autres termes, sur la base uniquement de la variation du niveau général des prix obtenue dans les différentes capitales régionales du Cameroun au premier trimestre 2020, peut-on déduire que Bamenda est la ville la plus chère au cours du trimestre ?

Les critères pour déterminer la cherté de la vie sont multiples. En général, la détermination de la ville la plus chère d'un pays ou du monde s'opère à travers un classement de niveau de vie. Dans ce cadre, un indice spatial est calculé en utilisant une des villes comme ville de référence. L'indice de cette ville est alors fixé à 100. Toutes les villes qui figurent dans le classement avec un indice supérieur à 100 sont considérées comme étant plus chères que la ville de référence.

Il est essentiel de rappeler que l'indice des prix à la consommation utilisé pour dégager le taux d'inflation, n'est pas un indice du coût de la vie. En effet, l'indice des prix à la consommation permet de mesurer les effets des variations de prix sur le coût d'achat des produits consommés par les ménages. L'indice du coût de la vie mesure les variations des coûts d'achat pour maintenir le niveau de vie des ménages à un niveau spécifié.

Pour le cas spécifique du Cameroun, le classement des villes peut être réalisé à partir des données des enquêtes auprès des ménages comportant un volet prix à la consommation finale des ménages ; la plus récente étant la quatrième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM-4) réalisée par l'INS en 2014. Les données du volet prix de cette enquête offrent la possibilité de calculer les indices spatiaux qui sont utilisés pour comparer le niveau de vie entre deux villes. Yaoundé étant retenue comme ville de référence, les résultats obtenus de l'enquête de 2014 ont placé Douala en tête des régions d'enquête les plus chères du Cameroun.

Graphique 6: Déflateurs régionaux de l'ECAM 4 base 100 Yaoundé



Source : Volet prix ECAM 4, 2014

La prochaine Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM-5) comportant un volet prix à la consommation finale des ménages sera probablement réalisée en 2021 et permettra alors d'effectuer, à partir des données obtenues et des indices spatiaux calculés par ville, un classement de villes du Cameroun suivant le niveau de vie.

**En guise de conclusion**, aucun classement de villes ne peut s'opérer sur la seule base des données sur l'inflation. Par conséquent, l'on ne saurait, à ce stade, conclure que Bamenda est la ville la plus chère du Cameroun au premier trimestre 2020 ou procéder à un classement de villes. Bamenda est simplement la ville qui a connu la plus forte progression du niveau général des prix au premier trimestre 2020 avec pour conséquence directe, la baisse du pouvoir d'achat des ménages.